


**HUIT PERSONNES ONT ÉTÉ BLESSÉES PAR UN ÉLÈVE DANS UN LYCÉE**

# La fusillade de Grasse relance le débat sur la sécurité des écoles

« Aucun des dispositifs existants » n'est adapté face à un attentat, selon un rapport.

Marie-Christine Corbier

 @mccorbier

C'est un acte rare qui relance le débat sur la sécurisation des établissements scolaires. Une fusillade dans le lycée Tocqueville de Grasse (Alpes-Maritimes) a fait jeudi 8 blessés légers, dont le proviseur de l'établissement. Un élève du lycée, âgé de dix-sept ans, a été interpellé, armé d'un fusil, de deux armes de poing et de deux grenades. La ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, a évoqué « l'acte fou d'un jeune homme fragile et fasciné par les armes ». Selon la procureure de Grasse, qui a exclu la piste terroriste, ses motivations « semblent liées à de mauvaises relations » avec d'autres élèves. Sur des comptes Facebook, Twitter et YouTube correspondant au nom du suspect, on trouvait photos et vidéos de tueries,

comme celle de Columbine aux États-Unis, qui avait fait 13 morts dans un lycée du Colorado en 1999.

La fusillade, qui a conduit François Hollande « à justifier l'état d'urgence », intervient alors qu'un rapport pointe des insuffisances en matière de sécurité des établissements, « une priorité » pourtant affichée par les ministres de l'Éducation et de l'Intérieur, Najat Vallaud-Belkacem et Bruno Le Roux.

## Sonnerie spécifique

Certes, « les différents acteurs se sont mobilisés » et « ont mis en œuvre les instructions édictées en 2015 et 2016 » après les attentats de novembre 2015, indique le rapport des inspecteurs généraux, publié mercredi. Mais « aucun des dispositifs existants n'a été conçu et n'est adapté pour répondre à la menace d'un attentat ».



C'est le deuxième rapport critique en quelques semaines. Le précédent, rédigé par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS), pointait surtout le signal d'alerte interne en cas d'attentat-intrusion comme « *la préoccupation principale des établissements* ». Les deux tiers de ceux qui ont répondu aux auteurs du rapport n'ont pas de signal spécifique – distinct de l'alarme incendie – audible et déclenchable par tous. Ici, c'est un lycée qui a mis en place les procédures de sécurité qui se retrouve dans l'impossibilité concrète d'alerter l'ensemble de l'établissement en quelques secondes en cas d'intrusion violente. Ailleurs, lors des exercices, c'est le service de cuisine qui n'a pas entendu l'alerte...

La question de l'utilisation du téléphone mobile se pose aussi : que se passe-t-il lorsque le

directeur est en congé maladie, alors qu'en classe les enseignants n'ont pas forcément leur téléphone mobile sur eux ? L'ONS insiste sur l'importance, pour chaque établissement, de disposer d'une alarme sonore spécifique pour les attentats-intrusions.

Najat Vallaud-Belkacem avait décidé jeudi – avant la fusillade de Grasse – de mettre en œuvre les principales recommandations du rapport, avec, par exemple, le renforcement de la chaîne d'alerte, des formations pour les directeurs d'école et les personnels des collectivités affectés dans les établissements. D'autres recommandations, comme la mise en place d'une alarme attentat spécifique, renvoient au niveau local. Là où certains responsables d'établissement se plaignent déjà que leur municipalité traîne des pieds pour en supporter le coût. ■



**La fusillade dans le lycée Tocqueville de Grasse a fait jeudi 8 blessés légers, dont le proviseur de l'établissement.**

*Photo Valery Hache /AFP*